EST-ELLE RÉCOMPENSÉE POUR LE TEMPS PASSÉ À PRÉPARER LA NOURRITURE ?

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans Jeûne du Ramadan





Est-elle récompensée pour le temps passé à préparer la nourriture ?
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.



Télécharger | 0min 45

Question :
Une sœur dit : en général la femme musulmane passe beaucoup de temps dans la cuisine occupée à préparer différentes sortes de nourriture. Elle ne peut donc pas profiter de l’occasion de ce mois. Pouvez-vous l’orienter ? Et est-elle récompenser pour sa préparation de la nourriture ?

Réponse :

Oui, elle est récompensée pour cela car elle prépare la nourriture pour les jeûneurs, et ceci fait partie de l’entraide dans le bien et la piété. Elle est donc récompensée pour cela. Et faire la cuisine ne l’empêche pas de faire du tasbih (dire sobhanAllah), du tahlil (dire la ilaha illa Allah) et du takbir (dire Allahu Akbar) ou de réciter ce qu’elle a mémorisé du Coran. Faire la cuisine ne l’empêche pas de faire du rappel d’Allah (عز وجل).

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu’Allah le préserve]

Traduit et publié par an-nassiha.com